

**Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines**  
**Droit constitutionnel**  
**Galop d'essai – 25 mars 2017**

**Vous traiterez, au choix, l'un des deux sujets suivants :**

**1. Vous ferez UN commentaire CONJOINT des TROIS textes qui suivent**

« Il y a en France des ministres. On murmure même qu'il y a encore un Premier ministre. Mais il n'y a plus de gouvernement. Seul le Président ordonne et décide. Certes les ministres sont appelés rituellement à lui fournir assistance et conseils. Mais, comme les chérubins de l'Ancien Testament, ils n'occupent qu'un rang modeste dans la hiérarchie des serviteurs élus et ne remplissent leur office qu'après avoir attendu qu'on les sonne ».

François Mitterrand, 1964

« Un Gouvernement n'est pas un club de réflexion où chacun peut jouer sa petite musique. Il y a une partition, il y a un chef d'orchestre. C'est la règle démocratique et républicaine ».

Alain Juppé, 1995

« Un ministre, ça ferme sa gueule. Si ça veut l'ouvrir, ça démissionne ! »

Jean-Pierre Chevènement, 1983

**2. Commentez la citation murale**

